AUTO ECOLE DES CORVEES

PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre le code de la route puis apprendre à conduire un véhicule automobile. Cela demande beaucoup de motivation, d'implication et de persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé, vous permettra d'apprendre, de progresser, d'approfondir vos connaissances en matière de règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

- Parcours théorique :

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement. La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média Box soit sur Internet avec des accès de code à distance « PREPACODE ».

Il vous faudra **Connaître et Maîtriser** les 10 thématiques du code de la route. (la circulation, le conducteur, la route, les autres usagers, les notions diverses, les premiers secours, prendre et quitter son véhicule, la mécanique et les équipements, la sécurité des passagers et du véhicule, l'environnement…)

Les candidats doivent impérativement connaître sur le bout des doigts ces thématiques pour décrocher l'examen théorique

Des examens blancs sont à leur disposition afin d'optimiser leur chance de décrocher l'examen du premier coup.

La partie Théorique requiert absolument les compétences suivantes :

1. **Connaître** les règles du Code de la route.

2. **Savoir Identifier et reconnaître** la signalisation et savoir les relier à une règle de conduite.
3. **Formuler** des risques en fonction de la situation.

Une fois la progression observée, et les compétences acquises, vous aurez la possibilité de vous inscrire de façon autonome à l'examen théorique.

- Parcours pratique :

Vous préparerez l'examen de conduite en faisant l'apprentissage des différents compétences nécessaires au passage de l'examen.
Cet apprentissage pourra se faire uniquement après l'acquisition du code.
Votre suivi se fera sur fiche et livret d'apprentissage.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- **COMPÉTENCE 1 : MAITRISER** le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- **COMPÉTENCE 2 : APPRÉHENDER** la route et circuler dans des conditions normales
- **COMPÉTENCE 3 : CIRCULER** dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- **COMPÉTENCE 4 : PRATIQUER** une conduite autonome, sûre et économique

Ces compétences seront régulièrement évaluées et validées dans votre suivi ainsi que votre livret d'apprentissage.

Votre forfait de formation inclut un examen blanc de conduite vous permettant de vous mettre dans les conditions d'un examen.
Le jour de l'examen pratique vous serez toujours accompagné par un enseignant de l'auto-école.

Mis à jour le 25 mars 2026

Auto école des Corvées
2 rue louis fauvel
28500 Vernouillet
E 190280010 délivré le 14/12/2023